

Date de convocation :	05/10/2026
Date d'affichage :	15/10/2026
Nombre de Conseillers :	en exercice : 29
	Présents : 23
	Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

Séance du 12 octobre 2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **douze du mois d'octobre** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire**.

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . Mme BARILLOT . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . Mme DUCOUDRÉ . M. SOUFFLET . Mmes GUSTAVE . PELOIS . M. CHARTIE . Mme ESTIVAL . M. LATOUCHE . Mme GAUTHIER . M. JEANMOUGIN . Mme GÉRARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . ROSSÉ . M. ICAZE . Mmes JAAFAR . QUILLIVIC . M. LE GOAS .

Absents excusés :

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme BUSIGNIES à Mme GLEMAU
M. MORANGE à M. JEANMOUGIN
M. GUYOMARCH à M. JORE
M. D'HERVÉ à M. MOSSET
Mme CAPLAN à Mme GAUTHIER
Mme SAHEL-MILLIOZ à M. ICAZE

M. JEANMOUGIN a été nommé secrétaire.

N° 07

OBJET : Modification du tableau des effectifs – Suppression d'un poste d'adjoint technique 20/35^{èmes} et d'un poste d'adjoint technique 27.70/35^{èmes} et création d'un poste d'adjoint technique 18/35^{èmes} et d'un poste d'adjoint technique 29.70/35^{èmes} - Agents Hygiène - Restauration

Mme la Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite du départ en retraite d'un agent polyvalent du service Hygiène – restauration en début d'année, une réorganisation du service avait été opérée et un poste d'adjoint technique TNC 20/35^{èmes} créé.

Or, depuis lors, les offres relatives à cet emploi statutaire n'ont pas abouti.

Une seule candidate, qui a par ailleurs déjà effectué des remplacements dans les services, s'est montrée intéressée mais pour une quotité horaire inférieure, soit 18/35^{èmes}.

Le responsable du pôle Hygiène – Restauration a donc travaillé sur une répartition différente des tâches et les 2 heures excédentaires pour la candidate pourraient être basculées sur un poste d'agent de restauration existant dont la quotité est actuellement de 27.70/35^{èmes}.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

SUPPRESSION DE POSTES

Grade	Temps de travail	Date d'effet
Adjoint technique	20/35 ^{èmes}	1 ^{er} novembre 2026
Adjoint technique	27.70/35 ^{èmes}	1 ^{er} novembre 2026

CRÉATION DE POSTES

Grade	Temps de travail	Date d'effet
Adjoint technique	18/35 ^{èmes}	1 ^{er} novembre 2026
Adjoint technique	29.70/35 ^{èmes}	1 ^{er} novembre 2026

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire,



Le secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 15/10/2026

La Maire,



Le secrétaire de séance,

